



## **La forte mobilisation du 2 juin appelle une réponse simple des employeurs :**

### **L'ouverture immédiate d'une négociation pour l'augmentation du SNB !**

Les salariés de tous les collèges se sont fortement mobilisés le 2 juin 2022 à l'appel de leurs représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives dans la branche des IEG, dans les grandes comme dans les petites entreprises.

Dans le cadre de l'appel de l'interfédérale CGT-CFE-CGC-CFDT-FO, près de 40% des salariés présents se sont déclarés grévistes sur l'ensemble de notre branche professionnelle ce jour-là dans l'intérêt de toutes et tous.

Dans de nombreuses entités, la mobilisation a même dépassé 50%, ce qui montre sans ambiguïté que de très nombreux salariés se sentent particulièrement concernés par le sujet.

A la suite d'une réunion qui s'est tenue dès le 3 juin, l'interfédérale a exigé des représentants des employeurs l'anticipation de l'ouverture de la négociation dès le 9 juin, jour de la prochaine réunion de branche.

Il n'est pas envisageable d'attendre encore deux semaines avant d'ouvrir une négociation visant simplement à maintenir le pouvoir d'achat des salariés dans un contexte d'inflation forte.

**Les salariés et leurs représentants attendent une réponse positive et immédiate.**

**Un refus de la part des employeurs serait irresponsable.**

*L'interfédérale invite les premiers responsables au niveau de chaque entreprise, et de chaque entité de travail à se concerter pour définir des modalités d'information et/ou de mobilisation du personnel de leur périmètre dans le cadre des préavis de grèves déjà déposés jusqu'au 13 juin inclus*